

**A l'attention de Madame Martine Aubry,**  
Maire de Lille  
Vice-Présidente de la Métropole européenne de Lille

Lille, le 27 novembre 2020

Madame la Maire,

De nombreuses associations, de nombreux citoyens issus de toute l'Europe espèrent que le Pacte Vert européen pourra tenir les objectifs de la lutte contre le dérèglement climatique, tant dans son volet d'atténuation que dans celui de l'adaptation. Pour notre Métropole comme pour toutes les autres grandes agglomérations, les sommes à investir vont être considérables, et **les financements européens se jouent en grande partie maintenant.**

En cette fin d'année 2020 en effet, le Conseil et le Parlement européens sont engagés dans des négociations serrées sur le prochain budget du cadre financier pluriannuel 2021-2027. En juillet, les chefs d'État et de gouvernement ont autorisé l'Union européenne à emprunter 390 milliards pour subventionner les plans de relance de certains pays, dont la France. Ce plan s'échelonne sur 3 ans (2021-2023). Les modalités de son remboursement, qui débutera en 2028 et courra sur 30 ans, se décident en ce moment. Il est maintenant entendu que cela se fera sur la base des ressources propres de l'Union européenne. Les Etats membres ne seront pas mis à contribution et les budgets ne devraient pas être amputés. Il est donc nécessaire d'instaurer de nouveaux prélèvements communautaires.

A ce jour, ces prélèvements consistent en une taxe des plastiques non recyclés, un ajustement carbone aux frontières et une taxe sur les géants du numérique. Aucune de ces taxes ne constitue des ressources pérennes, les deux premières étant même vouées à diminuer au fil du temps. Aucune n'a le potentiel d'une taxe sur les transactions financières, qui elle aussi figure dans l'accord du 10 novembre entre le Parlement et la Présidence allemande mais ne commencerait à s'appliquer qu'en 2026 en l'état actuel des négociations.

Taxer les transactions financières n'est pas une proposition nouvelle. Elle a été formalisée après étude d'impact par la Commission Barroso dans une directive en 2011. Tout est prêt pour qu'elle soit mise en œuvre rapidement. Elle rapporterait plus de 50 milliards par an. Cette somme pourrait servir pour 15 milliards au remboursement de la dette et serait affectée pour plus de 35 milliards à la mise en place d'un véritable plan de santé contre les futures pandémies et au Pacte Vert.

Début octobre, le Parlement européen s'est prononcé à une très large majorité (70%) en faveur d'une taxe sur les transactions financières définie sur cette base. Il reste à convaincre certains chefs d'Etat et de gouvernement qui, comme celui de la France, défendent une assiette bien moins large. **Si nous laissons passer cette occasion, ce sera trop tard pour la santé, l'emploi et le climat !** il faudra attendre le cadre financier pluriannuel suivant (2028-2034) pour que l'occasion d'adopter une telle taxe se représente, trop tard pour contrer les dommages causés par l'épidémie, la crise économique et sociale qui vient et les effets du dérèglement climatique. C'est maintenant que nous avons besoin de cet argent, y compris pour un vrai plan de relance et de transition.

**C'est pourquoi, nous vous appelons à soutenir les députés européens qui négocient actuellement avec le Conseil et à demander à nos chefs d'Etat et de gouvernement, à commencer par le Président Macron, d'accéder à leur demande.** Vous pouvez le faire par exemple avec un vœu de l'équipe municipale précédant le prochain Conseil municipal, ou en apportant personnellement votre soutien à la mobilisation lancée par nos associations avec d'autres (France-Nature Environnement, Fondation Nicolas Hulot, etc.), comme l'on fait déjà Philippe Laurent, maire de Sceaux et Secrétaire général de l'AMF, Christophe Bouillon, maire de Barentin et Président de l'association des petites villes de France, Vanik Berberian, maire de Gargillesse et Président de l'association des maires ruraux, Gaël Perdriau, maire de Saint-Etienne, mais aussi l'Assemblée de Corse, le PS belge et de nombreux autres élus.

Nous comptons également sur votre implication dans le fonctionnement de la Métropole européenne de Lille, dont vous êtes Vice-Présidente, pour porter ce message au Président de la République de la part des responsables politiques des grandes métropoles régionales, et ceci **avant le choix définitif des Chefs d'Etat européens, les 10 et 11 décembre 2020.**

Nous vous en remercions par avance et vous prions d'agréer, Madame la Maire, Madame la Vice-Présidente, l'expression de nos salutations respectueuses et citoyennes.

Michel Cucchi

Référent du collectif 59 de l'association Agir pour le climat  
[collectif59@climat-2020.eu](mailto:collectif59@climat-2020.eu)

Coordination du Pacte pour la transition Lille, MEL et Hauts-de-France  
[contact@pacte-mel.eu](mailto:contact@pacte-mel.eu)

Président de Nord Écologie Conseil